

CONVENTION DE LOCATION

CHAPITEAU – LA CHAPELLE-GACELINE

DATE DE LA LOCATION _____

MOTIF DE LA RESERVATION : _____

ORGANISATEUR : Particulier Association Autres

PERSONNE RESPONSABLE :

Nom de l'association : _____

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

N° de Téléphone :. _____

Adresse mail : _____

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Pièce d'identité :
- Attestation d'assurance :
- Chèque caution de 2000€ :

ATTENTION : La location est confirmée et prise en compte dans le planning sous réserve que le locataire fournisse : une copie de carte d'identité, le contrat de location signé, une caution de 2000 euros, un chèque du montant total de la location libellés à l'ordre du Trésor Public et une attestation d'assurance justifiant une couverture de location de salle (attestation de responsabilité civile).

Toute dégradation du matériel sera facturée à la personne organisatrice.

TARIFS DE LOCATION	Tarif	Quantité	Nombre de jours	Montant total
CHAPITEAU (loué sur la commune uniquement)	100,00€			
CHAPITEAU + TABLES + BANCS (week-end)	120,00€			
CHAPITEAU et Salle des fêtes de La Chapelle GACELINE	190,00 €			
TOTAL				
La Gacilly le _____ Le Maire Olivier ATHIMON Bon pour accord,		La Gacilly le _____ L'Organisateur, Convention "lu et approuvé"		



- **Capacité du Chapiteau** : 70 personnes assises.
- **5m X 12 m**
- Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile.
- Toutes les dégradations sont à la charge des utilisateurs (une facture sera adressée en cas de dégâts causés au matériel).